

752^{ème} Séance

Séance Publique
du jeudi 19 décembre 2013

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 23 JANVIER 2015 (N° 8.209)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

- I. POURSUITE ET FIN DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2014 :
- Explications de vote (p. 9198).
 - Loi de Finances (p. 9216).

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE

DE L'ANNEE 2013

Séance Publique

du jeudi 19 décembre 2013

Sont présents : M. Laurent NOUVION, Président du Conseil National ; M. Christophe STEINER, Vice-Président du Conseil National ; M. JEAN-CHARLES ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et M. Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat ; M. José BADIA, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipeement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat.

Assurent le Secrétariat : M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; M. Sébastien SICCARDI, Chargé de Mission pour les Affaires Juridiques ; Mme Stéphanie CHOISIT, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; Mme Marie-Laure BOVINI, Chef de Section ; M. Jean-Charles De SIGALDY, Chef de Section ; Mme Marie-Pauline SIMONETTI, Attachée.

La séance est ouverte, à 17 heures 30, sous la présidence de M. Laurent NOUVION.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, la séance est ouverte.

Je vous informe que l'intégralité de cette Séance Publique est retransmise en direct sur la chaîne Monaco Info. Les téléspectateurs pourront ainsi assister aux motivations de vote des Conseillers Nationaux et ensuite au vote de cette loi de Budget Primitif 2014.

Nous allons, tout de suite, passer aux explications de vote des Conseillers Nationaux, avant de procéder au vote de cette loi.

Chers collègues, je vous rappelle que vous avez chacun 3 minutes pour ces explications de vote. Je vous serais très reconnaissant de respecter le temps de parole.

Traditionnellement, c'est le rapporteur de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale qui ouvre ces explications de vote, donc, Monsieur BURINI, vous avez la parole.

Je vous demande de lever la main pour ceux qui souhaitent la prendre ensuite. Je vous remercie beaucoup.

M. Marc BURINI.- Merci.

Ces trois soirées de débats budgétaires m'ont fait prendre conscience qu'au moment de l'élaboration de ce Budget Primitif 2014, le Gouvernement lui-même n'avait pas une totale connaissance des informations que nous étions en droit d'attendre, afin de nous prononcer en toute conscience sur des lignes budgétaires ou sur des programmes d'équipements figurant au triennal. Le rapport de la Commission des Finances faisait référence à ces carences informatives, je veux parler, notamment, du budget prévisionnel du Yacht Club, du projet Testimonio II, de la problématique des droits à bâtir, de la volumétrie définitive de l'opération domaniale L'Engelin, et bien sûr de l'extension en mer de notre territoire.

Sur ces questions comme sur d'autres, des réponses furent soit apportées sur le siège, soit feront l'objet de réunions en Commission Plénière d'Etude au cours des mois à venir selon un calendrier reçu un jour avant le début de ces Séances Publiques.

Cette méthode de travail ne saurait perdurer. J'engage donc le Gouvernement à bien définir les contours économiques et juridiques des opérations inscrites au Budget avant qu'elles ne soient soumises au vote de notre assemblée.

Ces dysfonctionnements sont perçus par le Conseil National comme un manquement grave dans le cadre de notre relation institutionnelle et comme autant d'obstacles à notre prise de décision.

Cependant, dès le début de ces débats, Monsieur le Ministre, par la réponse que vous avez apportée au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, et suite à nos échanges, j'ai eu le sentiment d'une volonté de travailler ensemble, d'écoute sur les sujets essentiels et d'un accord sur nos priorités communes, à savoir : finances publiques saines avec retour à l'équilibre, politique d'investissements structurants pour le Pays, avenir de la Société des Bains de Mer, approche pragmatique et solutions innovantes pour les logements des Monégasques, sanctuarisation d'au moins deux ans de budget dans la partie liquide du Fonds de Réserve Constitutionnel. Je serai extrêmement attentif à tous ces points tout au long de mon mandat.

J'encourage le Gouvernement à faire également preuve d'innovation en matière de recettes nouvelles, à faire preuve de clairvoyance quand il doit augmenter son périmètre d'action et enfin de courage politique en arbitrant ses dépenses d'interventions publiques au profit d'organisations d'événements véritablement porteurs pour Monaco.

Je vais voter en faveur de ce Budget et mettre ma confiance à la disposition du Gouvernement. Vous pourrez ainsi en disposer pendant dix mois. C'est un contrat moral que je passe ce soir avec vous, Monsieur le Ministre, nos garanties auront pour socle la franchise réciproque et la tenue de nos obligations communes dans le cadre de nos prérogatives respectives. Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur BURINI.

La parole est à Monsieur CUCCHI et après, c'est au tour de Monsieur ROBILLON. Je vous en prie, Monsieur CUCCHI.

M. Jean-Michel CUCCHI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Membres du Gouvernement, mes chers Collègues,

Comme vous le savez, le logement des Monégasques constitue une priorité majeure de la majorité du Conseil National, c'est pourquoi elle engage notre appréciation globale du projet de Budget Primitif 2014 que le Gouvernement nous a présenté. A cet égard, j'avais,

avant le début de ces débats budgétaires, exprimé publiquement mon sentiment.

En cela, Monsieur le Ministre, considérant vos premières amours, je pense que vous avez apprécié à quel point j'ai su être un bon élève, appliquant une méthode apprise du Gouvernement, l'information du partenaire institutionnel par voie de presse.

Ma position était donc connue de tous, un vote négatif si vous vous refusiez à poursuivre l'effort que nous avions engagé ensemble au Budget Rectificatif 2013.

Aussi vous avais-je prié, dès l'ouverture de ces Séances Publiques, de savoir écouter les demandes et propositions de la représentation nationale, visant à sortir la problématique du logement d'une logique purement comptable et à court terme en s'engageant dans une démarche qualitative et une vision à long terme.

Au-delà des chiffres et surtout de leurs projections sur lesquelles nous ne sommes pas encore d'accord, j'ai bien noté que vous vous êtes accordés sur la nécessité d'évolution des critères d'attribution, sur la mise en place d'une prime à la mobilité dans les domaines, sur la construction d'immeubles et d'appartements mieux optimisés et surtout, surtout sur le besoin de se doter d'une réserve foncière domaniale permettant de réaliser les reconstructions des immeubles de première génération ainsi que des opérations de remembrement, indispensables pour assurer notre croissance future.

Pourquoi alors, Monsieur le Ministre, étant aujourd'hui persuadé du caractère indispensable de cette réserve foncière qui, rappelons-le, n'a pas été prévue dans l'étude de l'I.M.S.E.E., perdre une année en attendant la Commission d'Attribution de la Tour Odéon pour prendre les mesures qui s'imposent ?

Même si j'accueille avec satisfaction l'augmentation d'envergure de l'opération L'Engelin, où nous avons su vous convaincre de réaliser une construction en limite IGH afin de livrer une vingtaine d'appartements supplémentaires, je ne peux me résoudre à ce qu'on ne fasse rien pour les années 2015-2016-2017, voire 2018, durant lesquelles aucun nouvel appartement ne sera proposé à nos compatriotes qui en auront besoin.

Monsieur le Ministre, j'accueille avec satisfaction le fait que vous ayez fait une partie du chemin, entendre c'est commencer à comprendre !

Je vais m'employer, dès janvier prochain, à essayer de vous convaincre de faire le pas de plus qui permettrait à nos compatriotes d'être assurés que le logement ne sera plus un problème récurrent et à moi-même de voter sereinement le Budget Rectificatif 2014.

Monsieur le Ministre, veuillez voir en mon abstention sur cette loi de Budget Primitif 2014 un gage de bonne volonté et d'optimisme pour les mois à venir.

M. le Président.- Merci, Monsieur CUCCHI.

La parole est à Monsieur ROBILLON.

M. Jean-François ROBILLON.- Merci beaucoup.

Marc BURINI précisait fort justement qu'un budget n'est pas obligatoirement une suite de lignes et de chiffres, je partage cet avis.

Le Budget Primitif de l'Etat est une traduction, une projection du mode de vie d'un pays sur l'année qui vient, et avec le programme triennal à moyen terme.

Mes remarques liminaires s'inscrivent, donc, dans cette perspective de vie commune en Principauté pour les années à venir, au-delà de la loi de budget 2014 à la loi fondamentale de notre Etat, je veux parler de la Constitution.

Certains ont déjà commencé à gloser sur mes interventions. Je l'affirme, avec mes amis MM. GRINDA et PASQUIER, la position explicitée lundi n'est pas l'expression d'une déception après la défaite électorale. Dix mois ont passé, il faut prendre du recul et se projeter en avant, j'assume et avec mes amis, nous assumons pleinement nos actions et pleinement nos échecs.

Mon propos virulent de lundi se voulait une mise en garde, une proposition de corriger une mauvaise trajectoire pour notre avenir politique, l'avenir de notre Pays au sens plus large. J'ai eu l'honneur et la chance de vivre les cérémonies du Centenaire de notre Constitution, l'an passé, à pareille époque. Ce texte fondamental et subtil a été marqué sous le sceau de l'équilibre du pouvoir sous la direction de notre Prince. Ce texte est fondamental et il est fondamental de le respecter dans la lettre et dans l'esprit.

Aux remarques et aux affirmations faites, il y a quatre jours, je n'ai obtenu pour l'instant qu'une dénégation simple du Ministre d'Etat, sans conviction.

J'irai plus loin, si le soutien d'un Gouvernement ou d'un de ses membres se solde par un échec de ses manœuvres et que sa liste favorite n'est pas élue, que doit-il se passer vis-à-vis de ce Gouvernement ou de ce membre de Gouvernement ? Je vous laisse imaginer.

Sous notre Constitution, l'absence de responsabilité du Gouvernement, d'une de ces parties devant le Parlement n'existe qu'en cas de respect strict de la différence du mode de nomination et d'élection respectives.

J'ai attiré notre attention collective sur le fait que la négligence du Gouvernement conduit, si elle n'est pas critiquée et corrigée, à un changement total de nos Institutions. Il faut en tirer les conséquences, il faut protéger nos Institutions, au premier rang desquels, notre Prince, puisque le Gouvernement Princier ne fait qu'agir sous ses ordres, le Gouvernement doit veiller à ne pas l'exposer à la boue des tranchées politiciennes.

Le Budget n'est donc pas une série de chiffres et de lignes, le tour que prend notre vie commune ne me convient pas, je vote négativement pour cette loi de Budget. Merci.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur ROBILLON.

La parole est à Madame ROSSI.

Mme Valérie ROSSI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues, chers Compatriotes,

Lors du Budget Rectificatif 2013, je me suis abstenue lors du vote. Je trouvais que les informations dont nous étions destinataires n'étaient pas suffisamment claires et la situation m'obligeait, donc, à rester dans l'attente. J'ai donc attendu avec beaucoup d'espoir ce Budget Primitif 2014 et, force est de constater certaines avancées et quelques améliorations.

Avant de vous faire part de mon vote, je voudrais tout de même vous dire, devant les Monégasques, que les Conseillers Nationaux représentent, que je ne comprends pas pourquoi le Gouvernement ne considère toujours pas le Conseil National comme un partenaire naturel et incontournable ? Je vous le livre tel que je le ressens et j'espère que ce sentiment s'estompera durant ce mandat.

Durant ce mandat, par ailleurs, j'espère que nous pourrions sinon inaugurer ou au moins voir sortir de terre le nouveau Collège Charles III.

J'attends, donc, que le Gouvernement transforme ces intentions en actes et, je veux croire que les trois jours de débats qui ont eu lieu porteront leurs fruits dans les prochains mois.

Aussi, comme je suis de nature optimiste, je prends le parti de vous faire confiance et je voterai, ce soir, ce Budget Primitif 2014.

Cependant, j'attends que des signaux forts soient visibles d'ici le mois d'octobre prochain. Si je constatais alors que ce n'était pas le cas, je n'hésiterais pas, le cas échéant, à voter contre le Budget Rectificatif 2014.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame ROSSI.

La parole est à Monsieur ELENA.

M. Eric ELENA.- Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues, Monégasques,

Renaissance a décidé d'adopter une position attentiste durant ces trois jours ou plutôt ces trois longues nuits de débats sur le Budget Primitif 2014. Nous avons choisi d'écouter, de réfléchir et d'analyser.

Aujourd'hui, Renaissance est inquiet. Inquiet sur le logement des Monégasques et trouve inadmissible qu'il y ait deux entrées distinctes à la Tour Odéon, une pour les Monégasques et l'autre pour les résidents plus fortunés.

Inquiet, sur le flou qui règne sur le projet d'extension en mer.

Inquiet, sur le financement des travaux de la S.B.M..

Inquiet, sur l'impact que ces travaux vont engendrer sur la clientèle du Casino et du Carré d'Or.

Inquiet, sur la tournure que prend la réforme des jeux de table.

Monsieur le Ministre, il est hors de question de sacrifier les générations futures de Monégasques.

Inquiet, et ne comprend toujours pas comment peut-on vouloir relancer les jeux sans remettre des tables de jeux au Café de Paris.

Et puis, Renaissance est triste. Triste de la direction qu'est en train de prendre la future loi sur le patrimoine. Nous ne voulons pas que notre ADN soit génétiquement modifié.

Triste, pour la future loi électorale, nous avons compris, rien ne va changer ou si peu.

Monsieur le Président, Renaissance est fier, fier d'avoir déposé sa première proposition de loi sur la réglementation du travail de nuit. Nous souhaitons, comme tous les salariés concernés, que cette proposition soit étudiée rapidement.

Monsieur le Ministre, ce soir Renaissance va voter son premier Budget Primitif de son histoire et Renaissance a décidé de vous faire confiance, mais comptez sur nous pour rester vigilants à l'évolution de ces dossiers.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ELENA.

La parole est à Monsieur ROBINO et, après je n'ai plus de tour de parole pour ceux qui souhaitent intervenir.

M. Christophe ROBINO. Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

A l'occasion des débats de ce premier Budget Primitif de cette mandature, je dois dire que je suis plutôt dans l'ensemble satisfait de la façon dont ceux-ci se sont déroulés. Je dois dire, à titre personnel, que j'apprécie Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, la franchise avec laquelle vous nous avez répondu sur certains sujets.

Ainsi que nous vous l'avions demandé, vous nous avez laissé entrevoir dans un certain nombre de domaines des pistes de réflexion, voire même des ébauches de solutions comme, par exemple, dans la façon dont on pourrait optimiser la gestion du Fonds de Réserve Constitutionnel reconnaissant même que les études que vous avez mandatées sur ce sujet rejoignent nombre de nos propositions.

Par contre, concernant le projet de la future extension en mer ou de la S.B.M., nous en avons longuement débattu, et je suis loin d'être convaincu. Nous aurons l'occasion, le moment venu, d'en reparler.

S'il y a un domaine qui préoccupe particulièrement les Monégasques et les élus de la majorité, c'est celui du logement. C'est un problème manifestement complexe, comme en témoignent les différentes interprétations qui ont pu être données par les uns et par les autres, suite aux résultats de l'étude de l'I.M.S.E.E. et des deux dernières Commissions d'Attribution. A mon sens, si on s'en tient au programme de livraison actuelle et même en tenant compte des appartements de récupération, je crains que nous ne puissions faire face à la demande.

Vous-même, Monsieur le Ministre, vous évoquez dans votre réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale l'absence de livraison de logements neufs pour les années 2015 à 2018 et évoquez la possibilité d'envisager une ou plusieurs opérations intermédiaires de plus faible ampleur pour compléter le programme avant la livraison des opérations L'Engelin et Testimonio II. Mais malheureusement, seulement après la livraison de la Tour Odéon. Je crains alors qu'il ne soit déjà trop tard, il n'est pas question de prendre ce risque, c'est pour cette raison que, dépositaire de la confiance et des attentes des Monégasques, je m'abstiendrai pour le vote de ce budget.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur ROBINO.

La parole est à Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Vous l'aurez compris les points sur lesquels je fonde mon engagement sont les axes forts du projet politique de la majorité Horizon Monaco. Cette majorité a mis l'accent sur des dossiers précis sans oublier les fondamentaux qui fondent l'union nationale pour les Monégasques que nous avons voulu leur proposer.

Dans la recherche de l'équilibre budgétaire, le développement économique et le respect de la nature de notre Fonds de Réserve Constitutionnel, la prévision suffisante de logements pour les Monégasques et d'un

projet mixte incluant des Enfants du Pays, une coopération transfrontalière permettant de traiter rapidement les problèmes de circulation et d'accès à Monaco.

Je pourrais parler de bien d'autres sujets qui constituent le pacte que nous avons passé avec les Monégasques en février dernier. Mais revenons à ce qui nous intéresse ce soir.

Notre Budget est présenté en léger déficit, et je sais que la présentation tient ici un rôle stratégique que j'appuie pour encourager la politique d'attractivité de la Principauté. Nous savons que le résultat final ne pourra être que meilleur et que ce sera sans doute un équilibre retrouvé.

La conjoncture nous mènera bientôt, je l'espère, sur le chemin de l'excédent. Et pour accompagner cette démarche et pérenniser notre modèle économique et social avancé, il faudra bien sûr développer nos recettes de façon très significative.

Je vais voter ce Budget en espérant nous retrouver au rectificatif avec des annonces fortes de prise en compte de nos demandes.

La prise en compte, pour moi, c'est l'inscription budgétaire qui engage le Gouvernement à agir.

Dès lors, on pourra attendre en toute cohérence des concrétisations plus importantes, je l'espère au Budget Primitif suivant, celui de 2015, et plus particulièrement sur les points qui me tiennent à cœur. Les projets d'investissements pour les travaux de circulation sont dans les cartons et ne sont ni prévus, ni inscrits. Des sorties de gare aux parkings de dissuasion ou de stockage quotidien de véhicules, rien n'est aujourd'hui budgété. Je vous encourage enfin, par mon vote en faveur de ce Budget Primitif 2014, à accentuer votre politique d'investissement pour revenir au fameux tiers réellement dépensé en équipements et grands travaux.

Ces dépenses d'infrastructures, de logements domaniaux, d'amélioration de notre qualité de vie, sont des dépenses socialement responsables. En ce sens, elles sont durables et permettent de préparer l'avenir. Et comme le dit la formule : « *gouverner c'est prévoir* ».

M. le Président.- Merci, Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

La parole est à Monsieur POYET.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

(Rires dans l'hémicycle).

M. le Président.- C'est Monsieur POYET.

M. Daniel BOERI.- Ah, pardon !

M. le Président.- Je vous en prie, Monsieur POYET.

M. Thierry POYET.- Bon là par contre c'est moi !

Merci Monsieur le Président, Merci Monsieur BOERI.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Je l'évoquais dans ma déclaration de politique générale lundi soir, premier budget de la majorité Horizon, point de départ des actions que nous souhaitons mener pour le Pays, de concert entre nos deux Institutions.

De ces trois jours de débats, la première chose que je voudrais évoquer, c'est le sentiment que quelque chose s'est passé. Il me semble, et j'espère ne pas me tromper, que nous avons construit des liens entre nos deux Institutions, que nous arrivons à partager d'avantage, à s'écouter, j'espère à se comprendre.

J'en veux pour exemple le logement, avec tout de même beaucoup d'avancées en moins d'un an : notamment la Villa L'Engelin, le fonds pour la mobilité et aussi, la prise en compte de nos demandes, certes insistantes, d'étudier toute opportunité qui se présenterait à nous pour construire de nouvelles opérations immobilières, même de petite taille.

Autre bonne nouvelle, c'est aussi la volonté de plus de partage et de travail en amont entre nos deux Institutions. Le calendrier de la rentrée va être chargé mais je ne vais pas m'en plaindre, c'est à ce prix que nous allons pouvoir concrétiser des sujets importants pour Monaco.

Pour ce qui est de la S.B.M. et plus particulièrement du domaine de l'emploi dans cette société, je note là encore un dialogue renoué avec la Direction, un engagement à lancer une école de jeux en 2014, la mise en place de cycles de formations, dans tous les secteurs. J'espère que nous vous avons convaincus au cours de ces trois jours de la création d'un vivier pour permettre aux Monégasques d'accéder à tous les postes

à responsabilité de la société, quelle que soit l'activité : jeux, hôtellerie et administration. Actionnaire de référence, il vous faudra à présent piloter l'avancement et la réalisation de ces objectifs, et plus particulièrement ceux concernant la relance des jeux.

Je voudrais vous assurer, Monsieur le Ministre, de ma volonté du parler-vrai et de l'engagement au service du Pays. La maxime pourrait être « *on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit* ». Là était le sens, par exemple, de mes interventions concernant la formule « parkings / bus ». Mais cela ne sera pas de l'acharnement, je considère vous avoir alerté à de nombreuses reprises, j'en tire les leçons.

Pour autant, pour être tout à fait honnête, mon constat ne doit pas oublier de citer quelques domaines qui mériteraient à mon sens d'être étudiés différemment, dans un schéma stratégique global et une vision pour le Pays. Je ne citerai que l'extension en mer, la politique de transport incluant les infrastructures ou la politique du logement, tous secteurs confondus.

Et même si j'ai bien senti votre bonne volonté Madame et Messieurs du Gouvernement, il faudra passer très rapidement aux actes, choisir des priorités, mettre des moyens et finir les chantiers. Cela concernera tous les grands chantiers, dont le Port plus particulièrement, optimiser le parc domanial nous permettant de lancer des programmes de rénovation de premières réalisations comme L'Herculis, le Bel Air, Les Caroubiers. Il y a encore trop de dossiers à l'étude ou des études qui durent trop longtemps, c'est finalement une perte d'efficacité, cela coûte cher en temps et en budget.

(Sonnerie).

Au final, à la veille des fêtes de fin d'année, mon appréciation globale sera « *Résultats encourageants, peut mieux faire* ».

M. le Président.- Je vous appelle à terminer.

M. Thierry POYET.-...Je m'abstiens sur le vote de ce Budget Primitif 2014, vous donnant rendez-vous au Budget Rectificatif et en espérant pouvoir vous dire à ce moment-là « *Bon travail, satisfait des résultats obtenus* ». Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur POYET.

La parole est à Madame AMORATTI-BLANC.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

« C'est à l'étude », c'est ce que vient de dire mon collègue Thierry POYET.

Voici le maître mot de ces débats qui se sont achevés hier. Hier soir, à la conclusion de ces trois soirées de Séances Publiques, je me suis posée la question de savoir si mon vote devait être, lui aussi, à l'étude. Alors, j'ai étudié la question et je vais voter ce Budget Primitif 2014, parce que j'estime que l'Assemblée est en mesure de vous adresser un « oui », un « oui mais ». Un « oui mais » nous souhaitons des éléments tangibles sur la gestion de l'avant-port et sur le plan de gestion du nouveau Yacht Club.

« Oui mais », je demande moi aussi au Gouvernement de revenir vers nous rapidement avec une nouvelle opération domaniale et de transformer l'essai, en ce qui concerne les quelques petites opérations que vous avez, là aussi, dans vos tiroirs. N'attendez pas un an pour le faire !

Je voterai « oui » pour accompagner la dimension sociale de l'action du Gouvernement et pour appuyer les crédits alloués à la prise en charge des personnes âgées, aux prestations sociales dans leur ensemble et pour permettre désormais, dans ce domaine, aussi, d'avoir une vision prospective.

A propos de vision, j'y mettrai un gros bémol à ces « oui » successifs. Ce bémol c'est le flou total que constitue le dossier de l'extension en mer. C'est toujours la même histoire et à la fin, nous aurons peut-être une loi de désaffectation. Car, depuis notre élection, le Ministre d'Etat nous parle du pas vers l'autre, alors pour cela, il faut que la Haute Assemblée soit mise dans la boucle le plus rapidement et le plus souvent possible. Il est temps de réaliser réellement ce pas vers l'autre.

Je voterai donc « oui », malgré cette remarque que je veux forte mais je vous donne, moi aussi, rendez-vous au Budget Rectificatif, car il est clair que si à ce moment-là les essais dont vous nous avez parlé durant cette semaine intense sur de nombreux sujets, qui tiennent à cœur à la majorité du Conseil National,

ne sont pas transformés, alors je n'hésiterai pas à voter contre, sans passer par la case abstention.

M. le Président.- Merci, Madame.

La parole est à Monsieur Daniel BOERI.

M. Daniel BOERI.- Ah c'est bien à moi ! Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, mes chers collègues, chers amis,

Au moment de voter le Budget Primitif, le premier de ma mandature, je suis en pleine interrogation.

Dois-je utiliser ma raison ou dois-je laisser place à mon cœur et à mes émotions ?

Rassurez-vous, je ne serai pas comme l'âne de Buridan qui est mort de faim ou de soif, faute de savoir choisir entre manger et boire.

Si je me fie à ma raison et que je me livre au fameux SWOT : forces, faiblesses, opportunités, menaces, alors, il y a à redire.

D'abord, au plan politique, Monsieur le Ministre, j'ai bien entendu votre propos constitutionnel au sujet du rôle de la Haute Assemblée et du Gouvernement. Comme mes amis, j'adhère totalement à notre monarchie constitutionnelle, c'est notre loi, c'est notre droit et c'est surtout ma conviction. Là n'est pas la question !

Mais, en conséquence, le Gouvernement ne veut pas suivre le programme électoral de la majorité élue. Cette position, poussée à l'extrême, est forte de café !

Ainsi, et c'est d'ailleurs ce que je crains, la majorité nouvelle ou non, le Gouvernement poursuit sa route, comme d'autres poursuivent leur chemin !

Notre Haute Assemblée en serait réduite à débattre dans un verre d'eau comme d'autres dans la tempête ! Le budget ne serait que monocolore, celui du Gouvernement quel que soit le vote des Monégasques, « *Le chien aboie, la caravane passe* » !

Par ailleurs, nous avons besoin d'optimisation, j'ai le sentiment qu'on peut faire beaucoup mieux avec les mêmes moyens :

- « le choc de simplification » de la méthode budgétaire qui permettrait de se consacrer à l'essentiel ;

- formuler des « enjeux », faute de mentionner des objectifs tabous.

En conséquence, dessiner une vision ou changer l'ordre, une vision des enjeux et une optimisation. Pour faire court, il y a également les incertitudes graves, qui concernent l'extension en mer.

Et puis, il y a aussi la place pour les émotions, pour mon cœur pour tout dire, ne pas voter le Budget de la mandature serait un choc.

Par ailleurs, il y a des avancées certaines avec le logement avec L'Engelin et son extension, la transformation des appartements non adaptés en bureaux commerciaux, le plan culture, eh oui, qui n'est plus tabou même avec retenue, un petit pas vers « La nuit blanche », il y a de l'espoir, même si ça n'est qu'une prémisse d'idée, un œil s'ouvre pour la possibilité de créer un étage supplémentaire pour l'Ecole Supérieure d'Arts Plastiques.

Le budget est globalement équilibré et montre que Monaco va bien dans un environnement détestable.

Alors, ce soir, je suis optimiste, mais vigilant et pour la suite, je voterai le Budget de cette année.

M. le Président.- Merci, Monsieur BOERI.

La parole est à Monsieur FICINI.

M. Alain FICINI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, mes chers Collègues, chers Compatriotes,

Ce premier budget de la nouvelle mandature, comme l'a souligné notre rapporteur, est d'abord un budget de transition, pour préparer l'avenir de Monaco et des Monégasques.

Pour cela, la méthode de travail entre le nouveau Conseil National et le Gouvernement a changé et les résultats nous donnent raison.

Tout n'est certes pas parfait, mais au vu des avancées obtenues, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

Monsieur le Ministre, nous avons encore beaucoup de points à améliorer dans nos rapports, notamment

sur les dossiers essentiels qui concernent notre pays, et pour lesquels la Haute Assemblée est en manque d'informations essentielles, qu'elle est en droit de disposer.

Mais sur d'autres dossiers nous avançons, comme la rentabilité de notre Fonds de Réserve Constitutionnel, et la rénovation de nombreux ouvrages publics comme le Port, le Stade Louis II, le Larvotto, la rue Princesse Caroline et l'Héliport, ce qui nous a permis de redynamiser le budget des investissements de l'Etat.

Mais aussi, comment ne pas nous réjouir d'avoir obtenu pour nos compatriotes l'Opération L'Engelin, laquelle en quelques semaines, grâce aux efforts conjugués de nos deux Institutions, est passée de 115 à 135 logements, et aussi une ligne budgétaire conséquente de 14 M€ inscrite au primitif, pour le redémarrage de l'opération Testimonio II.

Ce budget de transition, comme je le disais, s'il affiche un déficit *a minima* d'une vingtaine de millions d'euros contient, je le rappelle, une ligne budgétaire de 40 M€, représentant la provision annuelle pour la construction du futur hôpital.

Les prévisions des contributions étant relativement prudentes, notamment sur la Tour Odéon, on peut être légitimement optimiste de penser que ce budget sera excédentaire à sa clôture.

Je vais voter ce budget Monsieur le Ministre, mais l'histoire ne fait que commencer, car nous vous attendons déjà au Budget Rectificatif 2014. Mais en 2015, Monsieur le Ministre, il vous faudra passer à la vitesse supérieure, de la transition à l'ambition, notamment sur les grands dossiers déjà évoqués.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur FICINI.

La parole est à Madame LAVAGNA.

Mme Sophie LAVAGNA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Voter un budget est un moment décisif dans la vie d'un Etat. Il s'agit, en effet, d'engager l'argent public au service du bien public et cela engage, donc, de l'argent mais également une finalité. Bien évidemment,

pour adopter ces moyens il faut être d'accord sur la finalité, c'est-à-dire sur les valeurs.

Ces valeurs sur lesquelles nous nous sommes engagés sont le respect de nos Institutions d'où découle, en mon sens, l'intérêt de Monaco et des Monégasques.

En ce qui concerne le Conseil National co-législateur et plus particulièrement du point de vue de la Commission de Législation que j'ai l'honneur de présider, je ne peux que répéter que nous avons travaillé sur de nombreux textes, aujourd'hui votés, et nous avons d'ores et déjà entrepris d'autres travaux, dans un souci d'amélioration de notre sécurité juridique, tout en s'adaptant à notre monde actuel. Le fil conducteur demeurant toujours le respect de nos Institutions, que je crois nous avons respecté, dans un dialogue permanent sur l'ensemble de ces textes.

A l'issue de l'examen du Budget Primitif 2014, force est de constater qu'en dépit des turbulences économiques actuelles, Monaco tient bon la barre. Bien évidemment, convenir de ce que nous tenons bien le cap, ne consiste pas à se voiler la face, en prétendant que nous vivons dans un monde idéal.

Bien sûr, le logement des Monégasques dans leur pays reste un sujet à l'ordre du jour au regard des carences constatées.

Aussi, la priorité d'emploi pour la minorité que nous sommes dans notre pays reste un sujet en alerte. Je tiens cependant à souligner, que cela n'est pas une attitude de fermeture. Notre pays ayant fait ses preuves en matière d'accueil, des compétences et des amis, amis voisins et étrangers. Le respect de la priorité nationale, dans un pays où nous sommes très minoritaires, est une question de logique et de bon sens, voire de survie. Notre Pays, en effet, et vous en conviendrez, est grand par son histoire, par ses Institutions, par sa constance mais petite par sa taille et par sa population. Il me semble que pour aller de l'avant, nous avons besoin de nous faire confiance.

Je voterai, donc, pour la confiance et la mise en pratique des mesures annoncées, qui je l'espère seront suivies d'actes qui les concrétiseront. Mon vote favorable tient à ce que je veux croire que les paroles seront suivies d'actes même si un certain nombre d'entre nous, et je les comprends, ne seront pas aussi convaincus que moi.

Je vote donc pour le Budget Primitif 2014, pour le maintien de notre modèle économique et social qui, tout en s'adaptant au monde actuel, tient compte de

nos repères, de nos valeurs, de notre identité et donc de nos Institutions.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame.

La parole est à Monsieur CROVETTO.

M. Thierry CROVETTO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, mes chers Collègues,

J'avais conclu mon intervention de politique générale en indiquant que le sens de mon vote pour ce Budget Primitif dépendrait essentiellement des réponses et des engagements du Gouvernement en matière de logement.

Aux multiples questions posées nous avons finalement eu peu de réponses et pas d'engagements concrets...

S'il y a eu des avancées comme pour les trois étages supplémentaires pour L'Engelin et la confirmation de sa date de livraison, second semestre 2018, pour le reste, pas grand-chose.

On ne peut pas continuer à attendre et à réfléchir...

Attendre la Commission d'Attribution de la Tour Odéon, pour décider éventuellement du lancement d'une ou plusieurs petites opérations mixtes ou publiques, alors que des solutions existent et que l'on sait que nous ne disposons pas de réserve foncière et que nous n'aurons pas de livraison d'appartements neufs entre 2015 et 2018.

Ce n'est pas acceptable pour nos compatriotes.

Attendre que le Gouvernement ait fini de réfléchir au budget prévisionnel pour le futur Yacht club qui déterminera sa subvention, sans pour autant savoir ce que l'on fera concrètement de ce bâtiment.

Attendre pour la circulation que le Gouvernement ait fini de constater ce que tous les Monégasques, résidents et les pendulaires constatent au quotidien depuis des années.

Attendre pour la gratuité des bus pour les scolaires que le Gouvernement ait trouvé les arguments pour dire non...

Attendre pour l'extension en mer que le lauréat soit choisi pour fournir l'information préalable au Conseil National, mais dites-moi, je croyais que préalable voulait dire avant !

Il ne s'agit pas d'une lubie d'être informé, il s'agit d'un quartier entier, il s'agit de Souveraineté, il s'agit de future loi de désaffectation, il s'agit potentiellement d'engagements financiers colossaux, il s'agit de faire jouer la concurrence pour obtenir le meilleur pour Monaco, il s'agit enfin de respecter les Monégasques et leurs élus quel que soit leur bord. L'unanimité de la Haute Assemblée sur le sujet ne vous a sans doute pas échappé, Monsieur le Ministre.

Gouverner c'est prévoir, anticiper et avoir une vision, surtout quand la relative bonne santé de nos finances le permet. Cette vision ne s'est pas toujours retrouvée au cours de ces débats, cette vision je l'attends...

Aussi, je m'abstiendrai, dans l'attente de réponses et d'informations sur un certain nombre de sujets, comme l'extension en mer et l'engagement concret de lancer de nouvelles opérations domaniales d'ici le Budget Rectificatif 2014.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur CROVETTO.

La parole est à Monsieur GRINDA.

M. Jean-Louis GRINDA.- Merci, Monsieur le Président.

Permettez-moi d'utiliser trente secondes de mon temps pour répliquer au collègue qui a cru bon de m'interpeller, hier soir en mon absence.

Je sors de mon texte, une seconde, pour dire que bien évidemment, cette intervention que je fais devant vous, je l'ai d'abord lue à mon collègue et je le remercie de son écoute et je ne le fais pas derrière son dos.

Monsieur BOISSON, oui, on peut être souriant mais ne pas partager votre point de vue, cela s'appelle de la civilité et voici quelques siècles que cela a fait ses preuves. Par ailleurs, puisque vous êtes rappelé à mon souvenir, vous avez également reproché à mon groupe politique l'autre soir notre action en justice. Mais n'est-ce pas vous qui nous avez montré le chemin en procédant de la sorte voici sept ans, à l'encontre du Président, à cette époque-là, du Conseil National,

Monsieur Stéphane VALÉRI ? Je ne crois pas que vous ayez la mémoire courte et les Monégasques n'ont plus.

Je reviens maintenant au budget. Merci, Monsieur le Ministre d'Etat, merci à tous les Conseillers de Gouvernement d'avoir répondu dans le détail et dans la mesure du possible à toutes les questions posées.

Cependant, je n'ai pas été entièrement convaincu et je ne suis certainement pas le seul. Je ne ferai que trois observations.

La première concerne l'augmentation de capital de la S.B.M. d'où nous ne savons encore rien de précis, six mois après vos déclarations de juin dernier. Ce point est évidemment un enjeu majeur de l'avenir de cette société, et donc de notre Pays.

A titre personnel, je soutiens que le Fonds de Réserve Constitutionnel devrait y intervenir et investir massivement tant le prix du foncier va croître de façon spectaculaire, sans parler de celui des actions. Pourquoi faire de tels cadeaux à d'autres sauf s'ils apportent une vraie valeur ajoutée dans le secteur du luxe ou de l'hôtellerie ? Je suis personnellement inquiet.

Deuxième observation, elle concerne mon souhait qu'en termes d'utilisation des fonds du Fonds de Réserve Constitutionnel, celle-ci se fasse en parfait respect des textes constitutionnels. Jusqu'à présent, je trouve que l'on s'affranchit un peu trop facilement des règles et je suis persuadé, qu'en toute matière, ce n'est pas une bonne chose. C'est d'ailleurs le sens de notre action et de mon engagement personnel.

Enfin, j'ai pu exprimer, ici-même, publiquement, ma désapprobation du sort fait à la loi sur le handicap avec l'accord du Gouvernement, vous déclarez maintenant et je l'entends, que ce texte sera prêt d'ici un an, je répondrai : un an de perdu ! Si, toutefois et je vous l'accorde, c'est mieux que rien et, j'y vois avec satisfaction, le succès de la fermeté de notre position.

Le rapport de Monsieur BURINI sonnait comme un réquisitoire sauf dans sa conclusion, ainsi que l'a remarqué Monsieur RIT. Personnellement, je préfère rester cohérent avec moi-même, pour vivre heureux vivons debout ! Je vote contre.

(Sonnerie).

M. le Président.- Merci, Monsieur GRINDA.

La parole est à Monsieur BOISSON.

M. Claude BOISSON.- Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Mesdames et Messieurs,

Monsieur GRINDA, bonnes fêtes ! Le rapporteur indiquait en conclusion de son rapport que le vote de ce budget passerait d'un budget de transition à un budget d'ambition. Il faudra en 2015 tout autant de volonté et de détermination au Gouvernement pour résoudre les interrogations qui demeurent sur les sujets en suspens.

Afin que nous vous préservions de l'impopularité que provoquerait l'absence d'informations et que les élus demeurent crédibles dans leur exercice représentatif, j'espère que le Gouvernement a entendu mon appel, de rechercher une ou plusieurs nouvelles opérations d'acquisitions de logements dès le début 2014, pour la période avant 2019, sans attendre la commission de livraison de logements de la Tour Odéon, car on ne peut se permettre de perdre une année.

Ce point fondamental de divergence m'amène à vous préciser que votre position conditionnera mon prochain vote car si l'objectif n'est pas atteint, je ne serai pas aussi conciliant que cette année.

Dans votre exposé de réponse au Conseil National, j'ai noté bon nombre d'éléments positifs sur lesquels vous vous êtes engagés et dont certains n'étaient pas acquis seulement quelques semaines plus tôt.

Face à cette démarche positive et votre volonté d'ouverture, je me dois de voter ce budget mais avec les mêmes inquiétudes et réserves que mes collègues sur les sujets qui relèvent encore du virtuel, alors que nous serons présentés au vote, les postes budgétaires et les lois de désaffectation. Ceux qui s'abstiennent ou qui ne votent pas ce budget méritent toute l'attention qui s'impose pour l'avenir, en raison de divergences qui persistent.

En ces veilles de fêtes, j'essaye de relativiser les divergences car je me dis, quel est le pays qui peut actuellement parvenir à une telle qualité budgétaire ? Comme vous tous, je vois autour de nous la souffrance, la misère et les affrontements dans ce monde. A Monaco, tout le monde a un toit et a de quoi se nourrir. Dans notre pays voisin, au bord de l'explosion sociale, des milliers de personnes ont manifesté à l'automne avec des bonnets rouges.

Alors ce soir, moi aussi je veux manifester, manifester avec un bonnet rouge et blanc, la couleur de notre drapeau, pour exprimer au-delà des débats

d'idées et de vives préoccupations permanentes des élus, l'expression de bonheur des Monégasques et des résidents de vivre dans ce pays.

Mais, en ce qui me concerne, ce n'est pas un cadeau du Père Noël malgré l'apparence. Mesurant la responsabilité d'un pouvoir d'un élu, mon vote favorable s'inscrit dans l'espoir et la prospérité pour l'année 2015.

Bonnes fêtes à tous.

(Sonnerie).

M. le Président.- Merci, Monsieur BOISSON.

La parole est à Madame FRESKO-ROLFO et après je n'ai plus de tour de parole, mes chers Collègues, pour ceux qui veulent intervenir, s'il vous plaît.

Bon, je donnerai la parole au fur et à mesure.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues.

Trois longues soirées de débats contradictoires, de discussions ont été nécessaires à l'étude de ce Budget Primitif 2014.

Certaines thématiques ont donné lieu à des échanges musclés, des lignes budgétaires n'ont pas convaincu la majorité, voire pour une de ces lignes, presque l'ensemble du Conseil National, minorité incluse. Je ne reviendrai pas là-dessus, mes collègues l'ont déjà évoqué, et je sais que vous les avez entendus.

Je préfère me pencher sur les côtés positifs de cette loi budgétaire, les opérations qui m'ont rassurée.

L'immeuble domanial L'Engelin et l'opération Testimonio sont déjà une action en faveur du logement.

J'espère que le Gouvernement continuera à proposer des opérations immobilières, c'est positif pour l'activité économique de Monaco par les effets des investissements, et cela rassure nos compatriotes sur ce qui est le socle de la famille, le lieu de vie.

J'en profite alors pour encourager le Gouvernement à tout faire pour préserver notre cadre de vie, le Monaco où il fait bon vivre, avec toujours les mêmes attentes quant à la circulation et l'encadrement des travaux.

Tout en restant vigilante sur la suite donnée à ce budget que nous aurons l'occasion d'étudier lors du rectificatif, je voterai en faveur de cette loi budgétaire, Monsieur le Ministre, parce que j'ai le sentiment que nos compatriotes sont au cœur de vos préoccupations et que le Monégasque, du plus jeune au plus âgé, est toujours soutenu comme il le faut.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame FRESKO-ROLFO.

Alors, qui veut prendre la parole s'il vous plaît ?
Monsieur BARILARO.

M. Christian BARILARO.- Monsieur le Ministre d'Etat, Madame le Conseiller de Gouvernement, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Monsieur le Président, chers Collègues,

Nous venons de consacrer dix-neuf heures de discussions à l'étude du Budget Primitif 2014. Chacune et chacun d'entre nous, élus de la Haute Assemblée, aura eu l'opportunité de se faire, en conscience, une idée précise du programme d'actions du Gouvernement pour l'année qui s'annonce et va, dans quelques minutes, en responsabilité, s'exprimer sur le vote de cette loi de budget.

A titre personnel, j'ai apprécié la méthode de dialogue et d'écoute qui a prévalu au cours de ces trois derniers jours. Je note que le programme d'habitations domaniales L'Engelin, qui comptera vingt-quatre étages, a gagné plus de vingt appartements supplémentaires, ce qui, même si c'est insuffisant, va dans le sens voulu par la majorité d'un plan de constructions qui soit à la hauteur des besoins de nos compatriotes.

Je note également que les infrastructures sportives seront finalement bien intégrées, et c'est heureux, dans le futur collège-lycée FANB du Roqueville. Je note encore que le principe d'une école primaire supplémentaire dans le quartier de la Condamine Supérieure est acté. Je me réjouis, enfin, des avancées en matière de culture et de l'amélioration du dialogue avec les dirigeants de la S.B.M..

Hélas, j'avoue que le manque d'ambition du plan global de constructions qui permette de répondre au problème du logement des nationaux, le silence surprenant sur le projet d'extension en mer, l'incertitude quant au financement des grands travaux de la S.B.M. et l'absence de détails sur le plan de relance des jeux

qui doit redevenir le cœur de métier de cette société, et dont l'annonce de l'ouverture d'une école de jeux ne saurait suffire, ou encore le long débat quasi philosophique sur la gratuité de la carte de bus scolaire me laissent sur ma faim.

Il n'échappera à personne, ici, que la particularité de la loi que nous nous apprêtons à voter réside dans sa récurrence et sa régularité.

En effet, Monsieur le Ministre d'Etat, le calendrier budgétaire nous remettra forcément les uns en face des autres.

L'esprit de volonté que le Gouvernement souhaite montrer ne suffira plus, j'en ai peur, et l'adage qui précise que c'est l'intention qui compte ne pourra plus prévaloir.

J'ai toujours affirmé que je souhaitais que le vote de ce premier budget de la nouvelle législature m'engage franchement dans un sens ou dans un autre, c'est pourquoi au regard de ce que je viens d'énoncer mais sans vouloir oublier les réserves émises, je voterai en faveur de cette loi.

M. le Président.- Merci, Monsieur BARILARO.

Messieurs RIT, ALLAVENA, PASQUIER, CLERISSI et SVARA m'ont pas demandé la parole, donc Monsieur RIT, je vous en prie.

M. Jacques RIT.- Chaque crise qui secoue le monde, par un puissant effet de contraste, fait croître la valeur intrinsèque du « vivre à Monaco » bien plus vite que celle, déjà très honorable, du mètre carré de territoire. Etre monégasque est ainsi un privilège exceptionnel et singulier. J'estime que ce pays nous offre un autre privilège précieux. La notion même de doctrine politique y est conceptuellement vide de sens, épargnant ainsi à celui qui entre en politique le risque d'être exposé aux effets délétères de ses principes d'encéphale collectif.

Ayant personnellement choisi la position d'indépendant, je considère que mon intégration au groupe Horizon Monaco a donné un vrai sens à ce choix. Loin de la pensée unique et des consignes de vote chères aux groupes politiques de type vermiformes, c'est en tant qu'un des vingt composants d'un groupe majoritaire de la classe des vertébrés que je m'exprimerai sur ce budget.

Aujourd'hui, en effet, après trois jours de débats, dont la matière fut riche, vingt-quatre élus se déterminent par leur vote sur le Budget Primitif 2014.

Dans nos Institutions, la langue du vote budgétaire, binaire et sans nuance, s'écrit avec deux mots et un point d'interrogation. La liesse des festivités qui vont incessamment clôturer cette année calendaire ne saurait, si j'approuvais ce budget, chasser de mon esprit les angoissantes incertitudes de l'urbanisation en mer. Lorsque le brouillard est trop dense, même les marins aguerris ont du mal à distinguer l'île prodigue du récif dangereux. Et, Monsieur le Ministre, lorsqu'il s'agit de la prévisible période difficile des années 14/18, en matière de logement domanial, la bonne solution que vous évoquez, celle de quelques opérations de petite taille, perd pour moi son pesant d'espoir, lorsque vous nous dites, que nous avons l'année 2014 pour y réfléchir...

Le point d'interrogation du langage budgétaire, l'abstention, exprime autant l'espoir que le doute. Je ne doute pas, Monsieur le Ministre, de votre volonté, exprimée pendant les débats budgétaires, d'avancer sur le thème de l'information en amont des élus. Mais un instinct, fondé sur l'histoire de nos Institutions, me fait craindre que ces déclarations à mots feutrés ne se mettent en hibernation à la faveur du long hiver à venir. Et j'attends la mise à l'épreuve concrète de ce principe d'information d'amont, lors de notre calendrier de rencontres du premier trimestre 2014. Car je ne me reconnais pas le droit de faire éternellement crédit, en puisant dans le capital confiance qui m'a été prêté par les Monégasques aux dernières élections.

A défaut d'exprimer ma conclusion par un soupir, je ne dispose plus que d'un mot et ce « non » n'est pas, de ma part, une porte qui se ferme.

Ce « non » représente toute l'importance que j'attache, dans un scrupuleux respect des termes de notre Constitution, à une modernisation des mécanismes institutionnels d'information du Conseil National, en particulier sur des sujets qu'il serait coupable d'accepter de traiter dans l'urgence, cette urgence qui, faute de penser à l'avenir, peut contribuer à le détruire.

Je voterai contre ce budget.

M. le Président.- Merci, Monsieur RIT.

La parole est à Monsieur PASQUIER.

M. Bernard PASQUIER.- Merci, Monsieur le Président.

J'ai dit que je déciderai de mon vote sur le contenu de ce budget mais aussi sur ce qu'il ne contient pas. Un budget étant censé refléter la politique économique du pays. Sur son contenu, je suis plutôt satisfait, les grands équilibres sont respectés et il serait surprenant que ce budget 2014 ne soit pas en excédent, comme le sera d'ailleurs le budget 2013 à la clôture. Mes félicitations au Gouvernement.

Sur ce que ne contient pas ce budget, c'est une tout autre histoire. Sur la S.B.M. nous avançons à une allure d'escargot et j'attends toujours que le Gouvernement, en tant qu'actionnaire majoritaire, présente sa vision stratégique pour le futur de cette société. Mais je ne vous en veux pas, Monsieur le Ministre, car je ne crois pas que le Gouvernement soit vraiment au cœur du processus de décision, ce que je déplore.

Sur l'extension en mer, les réponses aux nombreuses questions des élus ont été éludées avec beaucoup d'habileté, mais sans me convaincre le moins du monde que nous soyons sur la bonne route. Je crois, d'ailleurs, que les élus se sont abstenus quasi unanimement sur ce chapitre.

Sur les acquisitions qui doivent permettre de réaliser notre politique du logement pour les Monégasques, la ligne budgétaire est presque à zéro. A mes questions sur ce sujet le Gouvernement a répondu par un silence retentissant. Comme le Gouvernement a affirmé être en faveur d'une politique de remembrement plus active, je ne puis que conclure qu'il continuera à piocher allègrement dans le Fonds de Réserve Constitutionnel pour financer ces acquisitions, au mépris de notre Constitution, puisque ce sont clairement des dépenses publiques. Une lueur d'espoir était pourtant née quand le Gouvernement a admis que la vente des actions de la S.B.M. au Fonds de Réserve Constitutionnel, pour 20 M€, était une solution préférable à celle d'utiliser directement le Fonds de Réserve Constitutionnel. Du *window dressing*, certes, mais au moins le Conseil National est consulté, ce qui semble la moindre des choses.

Car, j'ai bien écouté les arguments du Gouvernement sur la nécessité de présenter des budgets en excédent ou en léger déficit pour rester attractif, mais à quel prix ? Pas au prix du mensonge en ce qui me concerne. Croyez-vous vraiment que les investisseurs ne comprennent pas qu'un petit pays comme le nôtre puisse, d'une manière ponctuelle et non pas structurelle, avoir des déficits pour financer des infrastructures

publiques d'envergure ? Moi, si. Je pense au contraire que ces jeux de cache-cache comptable ne font que rendre les investisseurs nerveux. S'ils cachent le déficit, que cachent-ils encore ? Monaco est-il un Etat de droit ? Pouvons-nous leur confier notre argent ? J'ai l'impression d'assister à un film que j'ai déjà vu, quelques mois avant de se lancer dans un grand projet immobilier privé, financé exclusivement par le Fonds de Réserve Constitutionnel. J'avais entendu les mêmes arguments de la part du Gouvernement de l'époque. Le Conseil National avait été piétiné.

Revenons à la S.B.M. et à l'extension en mer, toutes deux absentes de ce projet. Je ne peux pas voter ce budget, Monsieur le Ministre, je voterai contre ce Budget Primitif. Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur PASQUIER.

La parole est à Monsieur SVARA.

M. Pierre SVARA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, tout ou presque a déjà été dit, c'est l'inconvénient de faire son explication de vote après tous ses collègues, je serai donc bref.

Le budget qui nous a été présenté par le Gouvernement mérite un *satisfecit*, recettes records, même si 20 M€ directement imputables au transfert des actions de la S.B.M. du budget au Fonds de Réserve Constitutionnel représentaient hier une opération exceptionnelle qui n'en est plus une aujourd'hui et devient une opération récurrente.

Dépenses records, traduisant la volonté du Gouvernement de soutenir l'économie et d'apporter une aide nécessaire à tous ses acteurs. En agissant de la sorte, la Principauté prépare aujourd'hui, de manière constructive, la prospérité de demain. A ce sujet, je me félicite de l'initiative prise par le Président du Conseil National, de nous faire voter la section 7 des Grands Travaux qui représente, tout de même, près d'un tiers des dépenses juste après le chapitre des recettes, et non plus en urgence, éreintés après trois soirées de débats, et tout cela dans un laps de temps beaucoup trop contraignant.

Certes, tout a déjà été dit sur les logements des Monégasques, sur l'extension en mer, l'incertitude sur le nouveau Yacht Club, le tunnel descendant et bien d'autres sujets.

Je voudrais revenir sur les échanges qui ont eu lieu au cours des débats, sur le Fonds de Réserve Constitutionnel entre le Gouvernement et la Haute Assemblée. Je les ai trouvés apaisés et particulièrement constructifs. Vous nous avez entendus, lorsque je parlais des performances du Fonds de Réserve Constitutionnel, des coûts de frais de gestion, des coûts de transactions, de la manière d'améliorer les performances du Fonds de Réserve Constitutionnel sans prendre de risques démesurés, de confier la gestion du Fonds de Réserve Constitutionnel à un groupe de gérants professionnels expérimentés et placés sous la tutelle du Conseiller de Gouvernement pour les Finances, un groupe dédié.

Vous nous avez entendus, certes, je ne crois pas que vous nous avez écoutés, pas encore. Mais je suis très patient et je reste fondamentalement optimiste. Mais alors me diriez-vous : pourquoi cet optimisme qui frise la béatitude ? Eh bien, il me vient en tête l'exemple de patience, de concertation et d'échange qui a abouti à un résultat exceptionnel. Il aura fallu, en effet, attendre cinq années, deux Ministres d'Etat, quatre Conseillers pour les Finances et l'Economie, cinq Budgets Primitifs, cinq Budgets Rectificatifs et plus de cinquante Commissions Plénières d'Etudes, pour vous convaincre de transformer des appartements domaniaux situés en rez-de-chaussée en locaux à usage professionnel, et pour cela je remercie le Gouvernement.

Vous voyez Monsieur le Ministre, la patience est mère de toutes les vertus.

Je voterai ce budget, je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur SVARA.

La parole est à Monsieur ALLAVENA.

M. Jean-Charles ALLAVENA.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Je vous avais dit, lundi, que ce Budget Primitif semblait sans véritable ambition, ne me passionnait pas et je me déterminai selon vos réponses, sur deux ou trois sujets fondamentaux et selon la qualité du dialogue que nous parviendrons à établir.

S'agissant du dialogue, je pense sincèrement que nous sommes sur la bonne voie, bien-sûr tout n'est pas parfait mais rien à voir avec nos six premiers mois, Budget Rectificatif inclus. Je pense que vous

commencez à comprendre la vraie démarche de cette majorité, et j'espère que les quatre années qui vont suivre seront placées dans cette continuité.

S'agissant des sujets fondamentaux, j'en ai retenu trois comme la plupart de mes collègues. Commençons par l'extension en mer, clairement je ne peux pas accepter vos explications, Monsieur le Ministre et j'ai même l'impression que vous-même, vous n'êtes pas convaincus par ce que vous nous expliquez. Comme s'il s'agissait d'une version officielle que vous deviez défendre alors que vous avez une vérité différente. Je ne veux pas vous faire de faux procès mais c'est juste mon impression, j'espère qu'elle est fausse mais, quel que part, si elle est fausse c'est encore pire.

Nous étions juste au large, entrant dans le port, passant par l'avant-port et découvrant le Yacht Club, là aussi, Monsieur le Ministre, je suis plus que surpris. Vous avez face à vous un Conseil National qui aime ce projet, qui est convaincu qu'il peut être un magnifique outil pour Monaco, qui est prêt à entendre et à comprendre que son fonctionnement va avoir un prix. Que vous ne soyez pas en mesure de nous fixer ce prix aujourd'hui, nous l'acceptons tous et nous sommes prêts à attendre le Budget Rectificatif, mais quand vous nous dites que vous n'avez aucun élément sur ce que le Yacht Club entend faire pour développer cet outil et, en conséquence, aucun business plan même contestable, là j'ai dû mal à vous croire. Ce n'est pas dans vos méthodes alors que vous êtes si méticuleux sur d'autres projets.

Et puis, enfin le logement, le logement, oui moi aussi, j'ai entendu les confirmations que vous avez annoncées sur L'Engelin, Testimonio et sans mauvaise foi pour moi, c'était acté depuis quelques semaines et j'ai entendu votre rejet d'un autre projet, j'ai entendu votre proposition de réfléchir à des projets plus petits, c'est une bonne piste, c'est mieux que rien et c'est même compréhensible pour un Gouvernement qui ne croit pas réellement à la pénurie, mais pour nous et les Monégasques, c'est insuffisant. Je dois dire que je suis un peu déçu sur notre approche un peu attentiste, la nôtre, déçu que certains pensent que le problème du logement c'est juste celui de l'UP et du Docteur CUCCHI. Je suis convaincu que si nous nous étions montrés un peu plus fermes et un peu plus convaincants, ces projets auraient été annoncés maintenant, donc livrés sous deux ou trois ans, on perd du temps.

Il y a deux mois, je m'étais abstenu sur le vote du Budget Rectificatif. C'était une abstention très négative, disons que je n'avais pas osé voter « non » pour mon

premier budget. Ce soir c'est un « oui mais » Giscardien, qui traduirait assez bien mon état d'esprit, mais ce bulletin-là n'existe pas et les trois points ci-dessus m'en empêchent un peu...

(Sonnerie).

...c'est, donc, à nouveau une abstention que je choisis mais dans un esprit bien différent, vous l'avez compris. Merci

M. le Président.- Merci, Monsieur ALLAVENA.

La parole est à Monsieur CLERISSI.

M. Philippe CLERISSI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Je prends en compte vos bonnes dispositions dans la plupart des domaines ces jours-ci, et bien évidemment dans ceux qui me concernent tout particulièrement : le commerce, les entreprises et l'industrie qui totalisent, à l'évidence, l'ensemble des rentrées de T.V.A. et de l'impôt sur les bénéfices et partant, alimentent l'essentiel des recettes de ce Budget Primitif.

Les problèmes sont nombreux et difficiles à résoudre, je n'y reviendrai pas ici car nous en avons discuté tout au long de ces débats budgétaires. Mais juste à titre d'exemple, et c'est un signe fort, vous avez ouvert la porte, Monsieur le Ministre à la création d'un observatoire du commerce.

Or, la mise en place de cet organe, demandée par l'ensemble des responsables de ce secteur, me paraît répondre à une impérieuse nécessité pour ne plus reproduire les erreurs passées en la matière. Je vous fais donc confiance, pour la suite de la législature afin que nous continuions à travailler en bonne intelligence.

Rien n'est simple et en matière de logement, encore moins qu'ailleurs. Le manichéisme n'étant pas ma tasse de thé, je trouve souvent l'argument de mon adversaire recevable. Ce n'est, certes, pas idéal en politique, mais cet état d'esprit me permet de raisonner en essayant de prendre en compte tous les paramètres et ensuite de réaliser une synthèse. Si le logement des Monégasques, à juste titre, compte-tenu, précisément, du peu d'efficacité de la fin de législature précédente sur ce sujet capital, a été au cœur des préoccupations

des élus de la majorité, il convient de revenir à l'origine de ce qui a conduit à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Après l'abandon du projet « Vasconi », du nom de l'architecte choisi pour réaliser les travaux du futur C.H.P.G., le Gouvernement avait étudié l'opportunité et s'était réservé la possibilité de déplacer le nouveau bâtiment à l'ouest des délaissés ou à l'Annonciade II, ou encore à Testimonio, enfin, éventuellement de le reconstruire *in situ*. Ce dispositif, là encore, inutile d'expliquer, sonnait par là même le glas du projet « Agaves II » qui aurait permis de loger à l'heure qu'il est, 120 foyers monégasques supplémentaires, nous impliquait à contrecœur dans l'opération Tamaris en remplacement d'urgence, figeait à jamais le positionnement du futur hôpital, et gelait *sine die* le projet de « Testimonio ».

Malgré les raisons invoquées, les explications données et l'honnêteté intellectuelle des membres du Gouvernement, je m'étais à l'époque inscrit en faux contre cette volte-face de l'exécutif car il me paraissait évident, pour diverses raisons tenant à la topographie et à la localisation des différents sites que le nouvel hôpital serait *in fine* reconstruit *in situ*.

Inévitablement, quand on se tire une balle dans le pied, il y a de fortes chances que l'on boite, ensuite pendant très longtemps. A ce jour, nous avons encore du mal à marcher bien que le Gouvernement nous ait fourni de très utiles béquilles avec l'opération L'Engelin qui devrait être livrée en 2018, date confirmée ici même par Madame le Conseiller pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, et qui permettra de loger 130 foyers monégasques.

En parallèle, le Gouvernement continue de nous soigner...

(Sonnerie).

...en explorant différentes pistes pour pallier le déficit en nombre d'appartements domaniaux et ce, à ma grande satisfaction.

Je suis donc plutôt satisfait des conclusions de nos échanges, lors de ces débats budgétaires, et c'est sans état d'âme que je voterai en faveur de cette loi de budget. Je vous remercie et désolé pour le temps dépassé.

M. le Président.- Merci, Monsieur CLERISSI.

La parole est au Vice-Président, Monsieur STEINER.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'État, Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues.

« Toutes les sociétés sont pauvres et ont à résoudre un problème que nous appelons un problème économique. Ce qui ne signifie pas que toutes les sociétés ont conscience du problème économique, c'est-à-dire de l'administration rationnelle des moyens rares. »

Cette phrase, extraite du livre de Raymond ARON, « Dix-huit leçons sur la société industrielle », pourrait résumer les inscriptions de ce Budget Primitif.

Pendant trois soirs, chacun a pu s'exprimer sur les sujets qui le préoccupaient. Les miennes sont résumées dans l'introduction de mon intervention, et vous aurez compris l'idée sous-jacente qu'elle exprime.

Ce budget n'est pas parfait, et si beaucoup de questions sont restées sans réponse, nous pouvons dire à l'inverse que beaucoup de réponses sont restées sans question.

Mais l'observateur averti aura pu observer que les silences du Gouvernement sur certains points étaient beaucoup plus éloquents que bien des réponses fournies, et si certaines techniques budgétaires utilisées peuvent étonner sans surprendre, elles peuvent exceptionnellement être acceptées dans le but d'un plus grand bien à la condition expresse qu'elles soient expliquées et clarifiées.

Ne voulant pas aborder ce budget, d'un point de vue agnostique, Monsieur le Ministre d'État, je le considérerais, pour reprendre la formule d'un de vos prédécesseurs, comme « *le pari de Pascal* ».

Cette considération sous-tend un certain optimisme, aussi ne m'étendrai-je pas sur les traditionnelles évocations d'un vote sous conditions, qui engagerait déjà l'examen du Budget Rectificatif 2014.

Je conclurai simplement mon intervention par un autre extrait du même livre de Raymond ARON : « *Je suis optimiste, mais sous bénéfice d'inventaire !* »

Je voterai, donc, ce budget et sur un plan tout à fait personnel, j'adresse, ce qui n'a rien à voir avec le Budget, un clin d'œil à Son Excellence Monsieur Jacques BOISSON.

M. le Président.- Merci, Monsieur STEINER, merci chers Collègues, de toutes vos interventions. Je vais moi-même vous donner un certain nombre d'informations et d'idées dans mon propos.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers Collègues,

Les débats qui se sont déroulés depuis lundi, dans cette enceinte, ont été longs et constructifs avec le Gouvernement et ont permis aux élus présents de poser les vraies questions comme nous le souhaitions, sur les sujets essentiels qui intéressent la Principauté et nos compatriotes.

La Haute Assemblée est redevenue à cette occasion, l'enceinte politique qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être.

Les Monégasques ont décidé, il y a neuf mois, de nous envoyer les représenter majoritairement. Ce choix s'impose à tous, c'est un fait, il doit donc être respecté et ce choix nous oblige, ici, tous et chacun.

Depuis notre arrivée, les méthodes de travail demandées par la Haute Assemblée avec le Gouvernement ont évolué dans un sens qui nous permet aujourd'hui de constater le travail effectué en commun et les résultats obtenus pour le bien des compatriotes.

Le Budget Primitif 2014 n'est qu'une étape essentielle dans le partenariat que nous souhaitons mettre en place avec le Gouvernement. Ce budget nous contraint, vous, Monsieur le Ministre par vos engagements publics et, nous, sur le plan de la responsabilité politique, à garantir notre collaboration en l'inscrivant dans le temps de cette législature.

Le principe de l'information préalable, en amont, progresse en ce que les élus ont le sentiment d'être mieux respectés qu'auparavant. Il reste néanmoins des positions de fond où nous divergeons, Monsieur le Ministre, dont celles centrales dans la méthode choisie par le Gouvernement, pour le projet de l'extension en mer.

La réunion du mois de janvier prévue à cet effet aura l'ardente obligation de clarifier les choix par des informations tangibles et des perspectives précises qu'attendent les élus sur ce sujet d'importance nationale. En effet, cette décision de la plus Haute Autorité d'extension territoriale, que le Conseil National salue et soutient, doit, selon nous, être assortie d'éléments précis auxquels les Conseillers Nationaux ont droit, tout simplement. Nous sommes, sur ce nouveau défi, partie prenante, car la Constitution,

d'une part, dans son article 33 le prévoit, pour désaffecter une partie du domaine public maritime et, d'autre part, au travers des lois de budget qui auront tout naturellement à se prononcer sur les dépenses engagées, ce qui est déjà le cas avec une ligne, à ce budget 2014, de près de 4 M€, ligne pour laquelle les élus, toutes tendances confondues, se sont abstenus.

Ce signe fort, Monsieur le Ministre, je vous demande de l'écouter avec tout le soin qu'il mérite. Nous aurons tout le loisir de voir si nous sommes entendus au mois de janvier et dans les mois qui viennent dans le cadre de cette réunion et particulièrement s'agissant des conditions de l'extension en mer.

Le Conseil National va vous faire crédit ce soir, également sur le sujet fondamental du logement des Monégasques. Ce crédit, il est encadré, il sera conditionné strictement au suivi et à la fiabilité de vos engagements publics et de ceux qui ont été donnés par vous-même, effectivement, pendant ce débat. Nous avons pris acte de l'extension du programme domanial L'Engelin de près de 20 %, près de 140 logements à livrer avant fin 2018. C'est un engagement fort qui correspond à ce que nous avons défendu et demandé pendant la campagne électorale. Nous avons aussi salué votre accord de principe à travers une ou deux opérations domaniales ou mixtes de plus petite taille, plus humaines et adaptées à certains quartiers traditionnels, et ce, assez rapidement, à la suite de votre constat public où pour la première fois, en plein accord avec nous, vous avez reconnu que nous aurons à faire face à un manque de logements neufs de 2015 à 2018. Tout, désormais, dans cette approche repose sur votre capacité à honorer vos engagements pour le Conseil National. C'est la crédibilité du Gouvernement qui, en quelque sorte, est en cause dans le cadre des rapports que nous entretenons.

Dans cette perspective, nous souhaitons concomitamment agir pour la modification des critères d'attribution, pour la création d'un fonds à la mobilité du parc domanial dont j'attends que vous nous présentiez les modalités couplées à l'accélération de la rénovation des appartements de restitution du parc domanial. La Commission du Logement aura, à vos côtés, la lourde tâche de préparer au mieux la Commission d'attribution de la Tour Odéon avec la problématique des charges, des loyers et donc, de la capacité des familles monégasques à souscrire ou pas des contrats habitation-capitalisation.

Je ne reviendrai pas sur vos déclarations sur la restructuration du quartier autour de la Villa Ida qui vont totalement dans le sens de ce que nous n'avons

cessé de demander depuis six mois. Il faut ensemble relever le défi de la transformation de cet ensemble urbain au profit des Monégasques, des enfants du pays et des équipements publics avec une école primaire.

Les mois qui arrivent, s'ils seront plus calmes sur le plan budgétaire, nous obligent ensemble à traiter les bases des sujets politiques majeurs, outre le logement dont je viens de parler.

En effet, le rôle de contrepoids institutionnel voulu par cette majorité, qui est en train, progressivement, de produire ses effets, devra s'illustrer également sur les enjeux liés aux lois de désaffectation stratégique, qu'il s'agisse de la S.B.M. ou d'opérations privées.

Pour la S.B.M., cette fin d'hiver sera indubitablement marquée par des débats portant sur les arbitrages qui nous seront présentés. Concernant les modalités de financement de l'opération immobilière de la place du Casino, et plus particulièrement sur l'augmentation de capital projetée, le Conseil National s'est déterminé précisément sur ce point.

Dans cette optique, les Commissions tripartites et le futur projet de loi sont les structures institutionnelles incontournables, pour que soit respecté le Conseil National dans ses prérogatives pleines et entières. Mais l'activité de la représentation nationale ne s'arrête pas ce soir, nos priorités pour les mois qui viennent vont porter sur les textes de lois, qu'il s'agisse du handicap, du texte sur les fonctionnaires et les agents de l'Etat, sur les dispositions à moderniser le droit économique de la Principauté et bien-sûr sur la loi cadre portant sur l'organisation du Conseil National et la mise à jour de notre règlement intérieur. Sans compter les propositions de loi en cours qui seront déposées au printemps, notamment celle sur le prêt étudiant qui tient extrêmement à cœur de la majorité, n'est-ce pas Monsieur BURINI ? Et également la proposition sur le Multi Family Office, élément important pour l'attractivité de la place de Monaco.

Le Conseil National est plus que jamais au travail, les bases de ce partenariat institutionnel que nous venons de poser depuis plusieurs mois reposent désormais, Monsieur le Ministre, sur des éléments de confiance et de respect de l'autre, qui doivent se placer sur une réciprocité de loyauté entre le Gouvernement que vous dirigez et le Conseil National dont j'ai la charge. Nous sommes désormais comptables publiquement de nos prises de position et, c'est à ce prix que nous démontrerons, vous et nous, notre capacité à faire avancer la Principauté dans le cadre des directives fixées par la plus Haute Autorité.

Nous avons, nous, des comptes politiques à rendre aux Monégasques, mais nous leur devons également surtout une obligation de résultats, sur les engagements que nous avons pris envers eux et sur lesquels ils nous ont fait confiance. Nous devons faire en sorte que, dans le cadre strict de nos textes fondateurs, nous parvenions à ce point d'équilibre politique que tout le monde attend, et qui a permis à Monaco de traverser des crises financières et économiques, en raison de la stabilité politique de notre système que nous devons jalousement conserver et entretenir.

Quant aux Conseillers Nationaux, le mandat d'élu nous oblige à respecter le vote des Monégasques, ce vote doit être notre fil conducteur dans notre action de tous les jours, fidèle aux projets que nous avons portés ensemble.

Ce Budget Primitif n'est qu'une étape, un budget de transition pour le Conseil National, car nous devons nous inscrire sereinement dans les enjeux qui nous attendent dans les mois qui viennent et qui seront nombreux, le Conseil National y est prêt !

Enfin, Monsieur le Ministre, cette majorité, ce soir, vous fait confiance, ne la décevez pas. Nous avons obtenu indiscutablement par notre détermination des avancées notables et constatées par tous, en neuf mois. Nous faisons ce pas vers vous, car nous sommes des élus animés par le bon sens et sur ces objectifs, nous ne sommes pas dogmatiques, nous sommes fermes et pragmatiques. C'est aussi la marque de ce premier Budget Primitif de la mandature. Cet engagement collectif et personnel, il a d'autant plus d'importance aujourd'hui qu'il est assorti de conditions raisonnables de notre part et parfaitement réalisables, ce que vous avez d'ailleurs reconnu depuis trois jours.

Alors ce soir, à l'aube d'une nouvelle année et alors que se referme cette session budgétaire, je forme le vœu que le début de ce partenariat institutionnel de cette législature, fruit d'une nouvelle approche de travail, puisse trouver son aboutissement dans la réalisation des demandes justifiées et politiquement acceptables, posées par la Haute Assemblée.

Je voterai ce budget, je vous remercie.

Monsieur le Ministre, est-ce que vous souhaitez dire un mot ?

M. le Ministre d'Etat.- Après le vote.

M. le Président.- Je vous remercie.

Mes chers Collègues, nous allons donc à présent passer au vote de la loi de budget, article par article et après mettre l'ensemble de la loi au vote.

Monsieur le Secrétaire Général, je vous en prie.

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER.

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2014 sont évaluées à la somme globale de 950.939.900 € (Etat "A").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article premier.

Y a-t-il des avis contraires ? Quatre avis contraires.

Y a-t-il des abstentions ? Cinq abstentions.

Qui vote pour ? Quinze votes pour.

Je vous demande de lever la main pour le procès-verbal s'il vous plaît.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI,
Philippe CLERISSI, Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA,
M. Laurent NOUVION, Mme Valérie ROSSI,
M. Christophe STEINER,
Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN
et M. Pierre SVARA
votent pour ;
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER
Jacques RIT et Jean-François ROBILLON
votent contre ;
MM. Jean-Charles ALLAVENA, Thierry CROVETTO,
Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET
et Christophe ROBINO
s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2.

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2014 sont fixés globalement à la somme maximum de 973.603.800 €, se répartissant en 711.880.100 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 261.723.700 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat "C").

M. le Président.- Merci, je mets cet article 2 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Quatre avis contraires.

Y a-t-il des abstentions ? Cinq abstentions.

Pour ceux qui votent pour, je vous demande de lever la main également.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Sophie LAVAGNA, M. Laurent NOUVION,
Mme Valérie ROSSI, M. Christophe STEINER,
Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN
et M. Pierre SVARA
votent pour ;
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER
Jacques RIT et Jean-François ROBILLON
votent contre ;
MM. Jean-Charles ALLAVENA, Thierry CROVETTO,
Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET
et Christophe ROBINO
s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3.

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 53.420.600 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets cet article 3 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Quatre avis contraires.

Y a-t-il des abstentions ? Cinq abstentions.

Qui vote pour ? Quinze votes pour.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI,
Philippe CLERISSI, Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Sophie LAVAGNA, M. Laurent NOUVION,
Mme Valérie ROSSI, M. Christophe STEINER,
Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN
et M. Pierre SVARA

votent pour ;

MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER
Jacques RIT et Jean-François ROBILLON

votent contre ;

MM. Jean-Charles ALLAVENA, Thierry CROVETTO,
Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET et
Christophe ROBINO
s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4.

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2014 sont fixés globalement à la somme maximum de 56.697.500 € (Etat "D").

M. le Président.- Merci, je mets cet article 4 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Quatre avis contraires.

Y a-t-il des abstentions ? Cinq abstentions.

Qui vote pour ? Quinze votes pour.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI,
Philippe CLERISSI, Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Sophie LAVAGNA, M. Laurent NOUVION,
Mme Valérie ROSSI, M. Christophe STEINER,
Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN
et M. Pierre SVARA

votent pour ;

MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER
Jacques RIT et Jean-François ROBILLON

votent contre ;

MM. Jean-Charles ALLAVENA, Thierry CROVETTO,
Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET
et Christophe ROBINO
s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 5.

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrêtant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.- Je mets cet article 5 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Quatre avis contraires.

Y a-t-il des abstentions ? Cinq abstentions.

Qui vote pour ? Quinze votes pour.

L'article 5 est adopté.

(Adopté ;

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Sophie LAVAGNA, M. Laurent NOUVION,
Mme Valérie ROSSI, M. Christophe STEINER,
Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN
et M. Pierre SVARA

votent pour ;

MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER
Jacques RIT et Jean-François ROBILLON

votent contre ;

MM. Jean-Charles ALLAVENA, Thierry CROVETTO,
Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET
et Christophe ROBINO
s'abstiennent).

M. le Président.- Je mets à présent l'ensemble du projet de loi portant fixation du Budget Général Primitif de l'exercice 2014 aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Quatre avis contraires.

Y a-t-il des abstentions ? Cinq abstentions.

Qui vote pour ? Quinze votes pour.

La loi de Budget est adoptée.

(Adopté ;

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,

MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,

Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,

Eric ELENA, Alain FICINI,

Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,

Sophie LAVAGNA, M. Laurent NOUVION,

Mme Valérie ROSSI, M. Christophe STEINER,

Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN

et M. Pierre SVARA

votent pour ;

MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER

Jacques RIT et Jean-François ROBILLO

votent contre ;

MM. Jean-Charles ALLAVENA, Thierry CROVETTO,

Jean-Michel CUCCHI, Thierry POYET

et Christophe ROBINO

s'abstiennent).

M. le Président.- Mes chers Collègues, avant de clore cette séance, en cette fin d'année, traditionnellement, je voudrais avant de donner la parole à Monsieur le Ministre, à moins que vous souhaitiez la prendre avant moi, je vous en prie.

M. le Ministre d'Etat.- Monsieur le Président, je vous remercie. Je voudrais dire à chacun et chacune d'entre vous, les remerciements du Gouvernement pour la qualité des échanges qui ont eu lieu pendant ces dix-neuf heures de débats. Le Gouvernement s'est efforcé de répondre au mieux à vos questions, de réfléchir avec vous sur des sujets essentiels pour l'avenir de Monaco, à essayer dans toute la mesure du possible de vous convaincre des positions quelques fois différentes de celles que vous souhaitiez, qui étaient celles du Gouvernement. En tous les cas, soyez sûrs que le Gouvernement a participé à ces échanges de bonne foi et avec la volonté que ce premier budget marque de bonnes relations constructives entre la Haute Assemblée et le Gouvernement dans l'esprit de notre Constitution.

Je voudrais maintenant m'adresser à celles et à ceux qui ont voté pour le budget pour les remercier et pour souligner aussi, sans faire d'humour, que sans vote favorable, il n'y a pas de budget et donc il n'y a aucune des lignes du budget qui pourrait se concrétiser, y compris celles qui tiennent le plus à cœur à certains d'entre vous. Sans vote favorable, pas de budget, donc je vous remercie sincèrement au nom du Gouvernement pour celles et ceux qui ont voté pour ce budget, en pensant que ce budget constituait et allait réaliser des progrès notables pour la Principauté au long de l'année 2014. Il est clair aussi et je terminerai par-là, il est clair que ce vote favorable engage le Gouvernement, oblige le Gouvernement. Je voulais terminer en vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année, et en attendant le plaisir de nous retrouver très fréquemment en janvier pour de multiples réunions.

M. le Président.- On a de nombreux rendez-vous.

Merci beaucoup, Monsieur le Ministre de vos propos. Avant de clore cette séance de fin d'année, traditionnellement j'adresse, en notre nom à tous, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à LL.AA.SS. le Prince et la Princesse de Monaco, ainsi qu'à toute la Famille Princière.

Egalement, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, je vous présente, de la part de l'ensemble des Conseillers Nationaux, nos meilleurs vœux, ainsi que tous les fonctionnaires et agents de la Fonction Publique monégasque, pour vous-même et vos familles.

Je n'oublie pas, bien évidemment, les Enfants du Pays et les résidents monégasques de la part de l'ensemble des Conseillers Nationaux.

Et je terminerai, effectivement, par les Monégasques, à qui je présente à l'ensemble de nos compatriotes, de la part de tous mes collègues nos vœux respectueux, nos vœux affectueux à l'ensemble de nos compatriotes.

Je vous souhaite une très belle année 2014 et je pense que dès à présent, il est temps de clôturer cette séance. Je prononce donc la clôture de la seconde session ordinaire de l'année 2013.

Je vous remercie.

(La séance est levée à 18 heures 50).

IMPRIMERIE
MULTIPRINT - MONACO +377 97 98 40 00

